



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Coût de la création d'une entreprise

Vérfifié le 16 avril 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le coût de création d'une entreprise diffère selon le type d'entreprise et la nature de l'activité. Les coûts pour les procédures obligatoires auprès des CFE ou du guichet unique de formalités des entreprises (immatriculation, annonces légales, rédaction des statuts notamment) sont à prendre en compte. À ces coûts s'ajoutent des frais annexes (dépôt de marque, signature d'un bail commercial par exemple).

[Voir la version texte](#)

Futurs entrepreneurs, les frais de formalités pour créer votre entreprise

Ça y est ! Votre projet est finalisé. Avant de vous lancer, n'oubliez pas de prévoir les frais de formalités de création de votre entreprise.

Ces frais varient selon son statut.

Cela vous coûtera entre 0 et 450 €.

Par exemple, c'est gratuit pour un commerçant en auto-entreprise.

Autre exemple : cela s'élève à environ 230 € pour la création d'une société anonyme (SA).

Ce sont des frais d'immatriculation au Répertoire des métiers ou au Répertoire du commerce et des sociétés.

Ce sont aussi des frais de publication dans un journal d'annonces.

Entreprise individuelle

Répondez aux questions successives et les réponses s'afficheront automatiquement

Entreprise individuelle commerciale (commerçant indépendant)

Le coût de l'immatriculation de l'entreprise au RCS est de 25,34 €

Entreprise individuelle artisanale (artisan indépendant)

Le coût de l'immatriculation au Répertoire des métiers (RM) est de 90 €

Pour le stage de préparation à l'installation qui est facultatif, vous devez avancer environ 260 €.

SARL, EURL, SNC, Société civile

Coût - Formalités de création d'une SARL, EURL, SNC ou société civile

Formalités	Coûts
Frais de publication (journal d'annonces légales)	En moyenne 200 €
Immatriculation au RCS, y compris le dépôt d'actes, si activité commerciale	39,42 €
Immatriculation au Répertoire des métiers (RM), si activité artisanale	60 €

SA et SAS

Coût - Formalités de création

Formalités	Coûts
Frais de publication (journal d'annonces légales)	En moyenne 230 €
Immatriculation au RCS, y compris le dépôt d'actes, si activité commerciale	39,42 €
Immatriculation au Répertoire des métiers (RM), si activité artisanale	60 €

Commerçant en micro-entreprise (ou auto-entrepreneur)
L'immatriculation au RCS est gratuite.

Artisan en micro-entreprise (ou auto-entrepreneur)
L'immatriculation au Répertoire des métiers est gratuite.
Pour le Stage de préparation à l'installation qui est facultatif, vous devez avancer environ 260 €.

Professionnel libéral
L'inscription à l'Urssaf est gratuite.

Agent commercial
L'immatriculation au Registre spécial des agents commerciaux (RSAC) est de 25,19 €

Textes de loi et références

- **Code du commerce : article L743-13** [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000037062324&cidTexte=LEGITEXT000005634379) (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000037062324&cidTexte=LEGITEXT000005634379>)
Dispense de paiement pour immatriculation des micro-entrepreneurs au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)
- **Code général des impôts : article 1601** [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000038086623&cidTexte=LEGITEXT000006069577) (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000038086623&cidTexte=LEGITEXT000006069577>)

Services en ligne et formulaires

- **Calcul des cotisations sociales du micro-entrepreneur** (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R21853>)
Simulateur

Pour en savoir plus

- **Tarifs des formalités auprès des greffes des tribunaux de commerce** [↗](https://www.infogreffe.fr/documents-officiels/infogreffe-gratuit.html) (<https://www.infogreffe.fr/documents-officiels/infogreffe-gratuit.html>)
Infogreffe
- **Livret fiscal de la création d'entreprise (PDF - 365.4 KB)** [↗](https://www.impots.gouv.fr/portail/files/media/1_metier/2_professionnel/EV/1_creation_entreprise/livret_fiscal/generalites2019.pdf)
(https://www.impots.gouv.fr/portail/files/media/1_metier/2_professionnel/EV/1_creation_entreprise/livret_fiscal/generalites2019.pdf)
Ministère chargé des finances